



Compte-rendu du Conseil d'administration du 25 mai 2010 au Pays Vichy-Auvergne sous la Présidence de Mme Nicole EYMARD

Etait présent :

M. Jean-Michel Guerre Président Agglomération Vichy, Vice-président Conseil Régional d'Auvergne
M. Jean Claude Mairal vice-président du Conseil Général, et représentant du GAL
Monsieur Frédéric Aguilera
Mme Annick Chovet
M. Jean-Pierre Charnay
M. Eric Sicard, Président du Conseil de Développement

Communautés de communes :

Mme Marcelle Dessale, Présidente C.C Sioule Colette et Bouble
M. Bernard Ferrière, Président C.C Limagnes Bords d'Allier
M. Xavier Cadoret, Président C.C Varennes Forterre
M. Pierre Lyan, C.C Nord Limagne
M. Georges Dajoux, Président C.C « Pays de Lapalisse »

Association Pays Vichy-Auvergne :

M. Jean-Claude MAIRAL – Président du GAL Pays Vichy-Auvergne
Mme Nicole Eymard –Présidente du Pays Vichy-Auvergne
M. Stéphane Zapata – Directeur du Pays Vichy-Auvergne
M. Florentin Georgescu – Animation Leader
M. Jean- Denis Faure – Chargé de mission patrimoine
Mlle Isabelle Dumas- Gestionnaire du programme Leader et Pays Vichy-Auvergne

I) Schéma de Santé :

Dans le cadre du Schéma Territorial de Santé à l'échelle du Pays Vichy-Auvergne, trois cabinets ont été auditionnés et présélectionnés : DELOITTE, JYPEE, ACSANTS.

C'est le cabinet JYPEE qui a été retenu à l'unanimité après le vote des membres du conseil. Le choix du cabinet se justifie par une proposition plus abordable au niveau financier ainsi qu'un bon discernement de l'intérêt public et territorial.

La désertification médicale sur le territoire nécessite la mise en place de partenariats en direction des professionnels de santé, le développement de la communication, ainsi

Un comité de pilotage va donc être créé avec une personne de l'Agence Régionale de Santé, une personne du Conseil Général et une personne représentante de chaque territoire est donc sollicitée.

Ce Schéma de Santé devrait durer 6 mois

II) Schéma Culturel :

Le Pays soutient les manifestations culturelles sur le territoire, le cahier des charges est mis en place.

Le cabinet auvergnat Sirventés basé à Aurillac a été retenu. Sa proposition correspond aux attentes du territoire.

M. Sicard propose de mettre en ligne les comptes-rendus des conseils de développement suite à la remarque d'une élue qui regrette fortement de ne pas connaître les dossiers et doivent voter sur des propositions qu'ils ne connaissent pas.

Les comptes-rendus des Conseils de Développement permettraient aux membres du Conseil d'Administration de se renseigner en amont sur les sujets présentés en Conseil d'Administration.

M. Lyan propose d'envoyer par mail les dossiers avant les conseils d'Administration.

III) Schéma de Développement Touristique du Pays Vichy-Auvergne :

1) Etude préparatoire touristique

Jérémy Vincent, stagiaire depuis le mois de janvier, a pour mission de préparer l'étude touristique du Pays en réalisant un état des lieux touristique. Pour cela, il devait effectuer un recensement et une analyse de l'ensemble de la filière touristique sur le territoire, et présenter les résultats sous la forme d'un document synthétique à donner au bureau d'études. Ce document doit servir de base de connaissances au cabinet.

L'état des lieux est aujourd'hui terminé et en cours de validation par le CDT de l'Allier et par M. Zapata et Faure, et sera communiqué à Protourisme début juin.

Le document se compose d'un dossier de 50 pages agrémenté de cartes, diagrammes, et de tableaux mettant en avant les forces et faiblesses du territoire pour chaque thématique (ex : château, hébergement, etc...). Il se base sur les données récupérées auprès des deux CDT, des Conseils Généraux, de la CRCI, de SPOT, etc... De plus, suite à une remarque lors d'un CA, l'état des lieux intègre les renseignements recueillis auprès des acteurs locaux sur le terrain (OT, SMAT, quelques techniciens des com.com, association Loisirs et Culture, etc...) et lors d'entretiens téléphoniques.

Cet état des lieux touristique sera très prochainement en ligne sur le site Internet du Pays Vichy-Auvergne, et peut être communiqué aux acteurs sur leur demande.

Remarque d'élus : (Milieu très concurrentiel, comité de pilotage,) pour une mise en œuvre stratégique, il faut mettre tous les acteurs autour d'une table, et avoir des actions cohérentes. La communication est un enjeu important pour le Pays, c'est un outil fédérateur qui permet de rassembler.

Il manque une stratégie de développement Touristique réel sur le territoire du pays vichy-Auvergne. L'étude touristique serait le point de départ et le lien entre les territoires ; elle permettrait aux acteurs de se connaître et d'améliorer l'offre touristique.

La mission du Pays doit être re-cibler, car elle n'a pas vocation à être une structure touristique et ne doit pas faire de doublon ;

2) Schéma multi-ramonnées.

Aurélié Morel, stagiaire au Pays Vichy-Auvergne depuis le début du mois d'avril réalise un état des lieux sur l'offre des chemins pédestres, VTT et équestres sur le territoire du Pays.

Beaucoup d'informations ont été récoltées grâce à la rencontre d'acteurs sur le territoire (Conseils Généraux, CDTE, SMAT, O.T...)

Elle élabore une carte générale du Pays afin de représenter le maillage des sentiers du territoire.

Différentes cartes sont mises au point à l'échelle de chaque communauté de communes.

Sur le plan équestre, un recensement des centres équestres et des hébergements est dressé.

Suite au divers entretiens, il est apparu que le Pays peut développer les circuits destinés aux familles (FFRP : Fédération Française de Randonnée Pédestre); et le Tourisme équestre (CDTE : Comité Départemental de Tourisme Equestre) sur le territoire.

IV) Accessibilité au public handicapé :

Un travail a été engagé auprès du *Comité Massif Central pour Tous* dans l'objectif de rapprocher le projet de création d'une destination touristique accessible sur le Pays Vichy-Auvergne et la démarche générale à l'échelle du Massif. Le comité Massif Central pour tous souhaite que le Pays Vichy- Auvergne puisse s'engager dans la démarche en cosignant une charte et un document d'objectif.

Une présentation de la démarche du pays et de celle à l'échelle du Massif est présentée. (Document disponible auprès du Pays).

L'OBJECTIF GENERAL DE MASSIF CENTRAL POUR TOUS

Tourisme et activités accessibles à tous avec un supplément qualité dans le cadre d'un partenariat entre acteurs et territoires du Massif Central :

-« tourisme accessible à tous » : une offre complète, la mixité des publics, l'amélioration de l'accessibilité pour tous.

-« supplément qualité » : au delà de la loi et des labels.

-« dans le cadre d'un partenariat » : démarche partagée entre acteurs/territoires de la zone Massif.

Les axes de « MAC pour Tous »:

-Actions de promotion

-Sensibilisation/Formation

-Mise en accessibilité de l'offre touristique adaptée, adaptation des équipements et des infrastructures...

-Accompagnement du développement économique des territoires, recherche et innovation

L'engagement dans la démarche :

-Participation à 9 rencontres du groupe de travail par an

- Participation à 3 Comité de Pilotage par an

Un échange permanent est réaliser entre Groupe de travail PVA Pour Tous et le Groupe de travail MAC Pour Tous

Groupe de travail PVA Pour Tous

Elabore/ Porte un plan d'actions local (en fonction des attentes, besoins caractéristiques du territoire du territoire et des acteurs)

Propose des actions collectives « MAC pour Tous »

Valide les propositions d'actions « MAC pour Tous »

Participe au portage des actions collectives

« MAC pour Tous »

Evaluation des actions locales / contribue à l'évaluation des actions collectives « MAC pour Tous »

Groupe de travail MAC Pour Tous
Elabore/ Porte un plan d'actions collectives
Participe au transfert d'expériences
Etudie les propositions d'actions collectives issues des territoires
Répond aux questions, problèmes émis par les territoires
Evaluation des actions collectives « MAC pour Tous » / contribue à l'évaluation au niveau local

Les Actions collectives sont proposées à la validation du COPIL « Mac pour Tous »
COPIL « MAC Pour Tous »
Financement des opérations
DATAR, Comité de Massif, référents Régions, SGAR
+ Territoires partenaires

Le conseil d'administration valide la démarche.

Réunion programmée : accueil le 14 juin des équipes activités de pleine nature, travail sur la chartre et les conventions, même axes, même travail

V) Programme Leader

Le Pays relance un appel à projet Leader, le budget Leader de 600 000 € par an à été consommé en 2 ans !

Les dossiers instruits:

CP 22 octobre 2009 : 10 dossiers

CP 7 mai 2010 : 10 dossiers

CE 1er mars : 12 dossiers

TOTAL = 32 dossiers instruits par la DRAAF

Coût total des projets sur le territoire: 572 155,71 €

Montant total Feader retenu: 299 171,75 €

Répartition géographique des projets :

- 16 opérations à l'échelle du Pays
- 4 projets en Montagne Bourbonnaise
- 4 projets sur la CC Bassin de Gannat
- 3 projets à l'international
- 2 projets sur le Pays de Lapalisse
- 2 projets sur l'Agglomération de Vichy
- 1 projet sur la CC Sioule, Colette et Bouble
- La communauté de communes Varennes Forterre à très peu de projet.

Projets à venir : le SMAT du Bassin de Sioule (2 dossiers), ANCT, Les amis de Saint Jacques en Bourbonnais, le Pays Vichy-Auvergne, le Pays de Lapalisse, association Galib'art (à voir), un projet de la Chambre de Métiers (en cours de montage)

Le prochain Comité de programmation aura lieu le 12 juillet prochain.

VI) Communication du Pays

Cécile Fiat, nouvelle stagiaire au Pays Vichy-Auvergne depuis le 26 avril, remplace Mlle Christel Debout en ce qui concerne la communication.

Deux missions principales lui sont confiées :

- 1) L'agenda culturel 2010 du pays Vichy-Auvergne, qui sera édité à la mi-juin et distribué aux Communauté de communes, Office de Tourisme, Mairies, etc...
- 2) Le site internet du pays Vichy-Auvergne : qui englobera les 3 blogs actuels (cheval, culture, et général) en collaboration avec l'agence C-TOUCOM de Moulins. Ce site sera financé à 80% par l'Europe et le Conseil Général.

VII) Présentation du PIBE (Pôles d'Initiative au Bâti Traditionnel et à l'Eco-construction

Suite aux journées de formations destinées aux particuliers du 1^{er}, 2 et 8 mai 2010 sur la thématique du pisé de la pierre de volvic et de Chaptuzat, brique, galets colombage et ossature bois. Les participants ont pu découvrir le patrimoine de la région d'Aigueperse, Maringues et Randan. Le Pays Vichy-Auvergne remercie la CC de Limagne bords d'Allier, les Mairies de Saint André le Coq, de Maringues, d'Artonne et le Domaine Royal de Randan. Un film court est présenté sur YouTube intitulé : « PIBE ».

VIII) Questions diverses

Internationale : Un séminaire avec toutes les structures de coopération aura lieu le 26 juin prochain. Le matin, ce séminaire se tiendra au PIJ sur le thème de la mobilité des jeunes en Europe, avec des ateliers de jumelage et de coopération décentralisée et de coopération portée par les associations (culturelle, sportive etc...)

Déjeuner au pôle Lardy

Après-midi : Intervention ministérielle des affaires étrangères.

La prochaine réunion du Conseil d'administration aura lieu le 31 août 2010

La Présidente,



Nicole EYMARD